

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de décembre 2023 d'une somme de 58 333,09 \$.

Adoption de règlements :

- Règlement n° 311-2023 ayant pour objet l'imposition des quotes-parts aux municipalités pour l'année 2024;
- Règlement n° 312-2023 ayant pour objet de fixer les taux de taxes et tarifs de compensation pour les services du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Renouvellement d'adhésions 2024 :

- Fédération québécoise des municipalités : 13 803,98 \$;
- Union des municipalités du Québec : 813,95 \$.

Acquisition – Logiciels pour engagements financiers :

- Autorisation d'acquiescer auprès de PG Solutions le module « Engagements financiers » au coût de 2 393 \$ plus taxes auquel s'ajoute le prix de la formation aux employés ainsi que le tarif récurrent de l'entretien annuel de 562 \$.

Aménagement du territoire

Mandat d'accompagnement professionnel en urbanisme – Année 2024 :

- Octroi d'un mandat d'accompagnement et de transfert de connaissances en urbanisme à M. Jacques Valois, et ce, d'une somme estimée à 5 600 \$.

Approbation de règlements :

- Règlement n° 2023-32 de la Ville de Roberval modifiant son règlement de zonage n° 2018-09 de manière à permettre les commerces de détail à contraintes élevées dans la zone industrielle 5L.
- Résolution n° 13-1123-24 de la Ville de Saint-Félicien en vertu de laquelle le conseil autorise un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 4 087 512 du cadastre du Québec, correspondant au 766, boulevard du Sacré-Cœur à Saint-Félicien. La résolution vient permettre l'exploitation d'un établissement de production de vins de petits fruits, et ce, malgré les usages autorisés au cahier des spécifications de la zone concernée, soit la zone 160-M.

Avis du conseil sur la résolution n° 2023-252 – Municipalité de Saint-Prime :

- La MRC du Domaine-du-Roy n'entend pas se prévaloir des pouvoirs prévus au 4^e alinéa de l'article 145.7 de la LAU concernant la dérogation mineure octroyée en vertu de la résolution n° 2023-252, cette demande ne visant pas des dispositions adoptées en vertu des paragraphes 16^e ou 16.1^e du 2^e alinéa de l'article 113 ou des paragraphes 4^e ou 4.1^e du 2^e alinéa de l'article 115, et celle-ci n'ayant pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général.



La prochaine séance ordinaire
du conseil de la MRC du
Domaine-du-Roy aura lieu le
mardi 16 janvier 2024, à 19 h.

Véloroute :

- Aménagement d'une piste cyclable, projet 12A Normandin :
 - ✓ Directives de changement n° 1 : approbation de l'ordre de changement n° 1 d'une somme de 48 559,56 \$;
 - ✓ Décompte progressif n° 2 : autorisation de procéder au paiement de 197 591,38 \$, taxes incluses à Excavation Michel Paradis inc.;
- Demande d'aide financière Véloce III – Réfection de pistes cyclables/Ville d'Alma : autorisation de déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) de 153 515,34 \$;
- Mandat – Établissement de servitudes/Projet 16A Pérignon : autorisation d'accorder le mandat de préparation du contrat de servitudes de passage à M^e Patricia Desmeules, notaire, à un taux horaire de 250 \$/heure, et ce, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ taxes incluses;
- Décompte progressif n° 5 – Aménagement d'une piste cyclable/Projet 1B Sainte-Monique : autorisation de paiement à Construction Rock Dufour inc., et ce, d'une somme de 74 352,11 \$.

Participation financière – Projet de balisage de la rivière Mistassini :

- Autorisation de participer financièrement au projet d'implantation de balises de navigation sur la rivière Mistassini, et ce, pour une somme de 3 000 \$.

Mandat – Services professionnels en foresterie :

- Acceptation de l'offre de services professionnels en foresterie (environ 135 heures) de l'Agence de gestion intégrée des ressources, et ce, d'une somme de 13 320 \$ plus taxes.

Développement territorial et socioéconomique

Appui – Demande de soutien des médias régionaux :

- Adoption d'une résolution d'appui aux médias régionaux interpellant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ainsi que les gouvernements du Québec et du Canada à trouver des solutions à la crise qui touche durement l'industrie des communications, et ce, dans le but notamment de préserver la qualité de l'information dans nos régions et ainsi contribuer au maintien d'une saine démocratie.

Nomination :

- Destination Lac-Saint-Jean : M^{me} Marie-Noëlle Bhérer;
- Conseil d'administration de la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert : Érik Langevin.

Adoption de projets :

- Entente de vitalisation :
 - ✓ Shekutamit Expérience : modernisation de l'ancien camping Robertson (50 000 \$);
 - ✓ Épicerie Paul : expansion et modernisation de l'équipement (100 000 \$);
 - ✓ Les Résidences Manoir des Lacs : aménagement d'un espace de vie extérieur (34 970 \$);
 - ✓ Maison des jeunes Lac-Bouchette : amélioration et rénovation de l'espace et ateliers de cuisine (38 804 \$);
 - ✓ Municipalité de Saint-François-de-Sales pour le Camping Saint-François : aménagement d'espace d'eau et de détente (100 000 \$);
 - ✓ Municipalité Saint-François-de-Sales : création d'un circuit court alimentaire (100 000 \$);

- Entente de développement culturel :
 - ✓ La Corporation du Bedeau : pièce de théâtre Île à Dumais (8 000 \$);
 - ✓ CACL de Saint-Prime : Festival la lune des moissons 2024 (8 000 \$);
 - ✓ Municipalité de Saint-Prime : programmation culturelle 2024 (7 000 \$);
 - ✓ Ville de Saint-Félicien : parc culturel des pionnières (8 000 \$);
- Fonds de développement du Domaine-du-Roy :
 - ✓ Municipalité de La Doré : mise à niveau de l'équipe de la ligue de dards, volet local (1 000 \$);
 - ✓ Corporation du Moulin des Pionniers : planification du marché de Noël 2023 et semaine de relâche 2024, volet local (1 490 \$);
 - ✓ Municipalité de La Doré : mise en place d'un programme de revégétalisation des bandes riveraines, volet local (8 750 \$ sur trois ans);
 - ✓ Paroisse Notre-Dame-du-Lac-Saint-Jean : implantation d'un comptoir vestimentaire, volet territorial (1 000 \$);
 - ✓ Dojos du Domaine-du-Roy : aide au démarrage du Dojos du Domaine-du-Roy, volet territorial (20 000 \$ sur deux ans).

Adoption – Projet « Signature Innovation » :

- Adoption du plan d'action, du cadre de gestion ainsi que des règles de conduite relativement au projet « Signature Innovation ».

Dépôt – Rapport des contributions au quatrième trimestre 2023 :

- Dépôt du rapport des contributions remboursables et non remboursables accordées par le Service de développement aux entreprises admissibles, et ce, pendant la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023.

Budget – Politique Municipalité amie des aînés :

- Adoption du budget 2024 pour la mise en œuvre de la politique Municipalité amie des aînés d'une somme de 26 000 \$.

Rapport annuel de reddition de compte – Fonds régions et ruralité :

- Adoption, transmission et diffusion du rapport annuel de reddition de compte au ministère des Affaires municipales dans le cadre du Fonds régions et ruralité.

Gestion des matières résiduelles

Dépôt – Résultats des campagnes d'échantillonnage 2023 au lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Prime :

- Le rapport des résultats des campagnes d'échantillonnage 2023 au lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Prime a été déposé auprès des membres du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy.

Fonctionnement interne et logistique

Adoption de politiques :

- Adoption de politiques relatives aux ressources humaines :
 - ✓ Politique de travail de la MRC du Domaine-du-Roy;
 - ✓ Politique de télétravail de la MRC du Domaine-du-Roy;
 - ✓ Politique de reconnaissance;
 - ✓ Politique sur la violence conjugale de la MRC du Domaine-du-Roy;
 - ✓ Politique de confidentialité de la MRC du Domaine-du-Roy.

Calendrier des séances et comités pléniers pour l'année 2024 :

- Adoption du [calendrier 2024](#) des séances et des comités pléniers du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy.

Déclaration du préfet :

- Dépôt par le préfet aux membres du conseil de sa déclaration :
 - ✓ De dons et avantages reçus;
 - ✓ D'intérêts pécuniaires.

Autorisation d'embauche – Conseillère en développement local :

- Autorisation d'embaucher M^{me} Nathalie Dallaire à titre de conseillère en développement local, en date du 11 décembre 2023, et ce, selon les modalités de la lettre d'embauche.

Pour plus d'information :